

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 23 décembre 2017 N°274

Communiqué de presse Refondation de la filière nucléaire : Signature par EDF et AREVA SA des accords définitifs relatifs à la cession à EDF du contrôle majoritaire de New NP

Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie et des Finances, se félicite des accords définitifs signés entre EDF et AREVA SA relatifs à la cession à EDF du contrôle majoritaire de l'entité (« New NP »), qui regroupe les activités industrielles, de conception et de fourniture de réacteurs nucléaires et d'équipements, d'assemblages combustible et de services à la base installée du Groupe AREVA.

Cette opération, qui avait fait l'objet d'accords engageants en novembre 2016, fait suite à l'avis positif émis par l'Autorité de sûreté nucléaire sur la mise en service de la cuve du réacteur EPR de Flamanville 3. Elle fait suite également à la réalisation et aux conclusions satisfaisantes des audits qualité réalisés dans les usines du Creusot, de Saint-Marcel et de Jeumont, s'agissant des contrats repris par New NP.

L'opération, qui traduit l'engagement de l'ensemble des équipes d'EDF et d'AREVA SA, marque l'avant-dernière étape de la refondation de la filière nucléaire française engagée en juin 2015. L'actionnariat de New NP sera constitué d'EDF (75,5%), de MHI (19,5%) et d'Assystem (5%).

Bruno LE MAIRE salue cette opération qui fait d'EDF le chef de file de la filière nucléaire, essentielle à l'indépendance énergétique de la France, sa sécurité d'approvisionnement et à sa production d'électricité décarbonée, et qui confortera l'offre française à l'export.

La dernière étape de la refondation de la filière nucléaire correspondra à la seconde augmentation de capital de NewCo (Nouvel Areva, entité recentrée sur le cycle du combustible), réservée aux investisseurs japonais MHI et JNFL pour un montant total de 500 M et qui devrait intervenir début 2018.

Contact presse: